

LE JOUR  
26 novembre 1944

LIBERTE 1944

Le chant patriotique français rappelle l'époque révolutionnaire ; et c'est un signe des temps qu'il soit pour les paroles d'une part et pour la musique de l'autre, l'œuvre de deux Françaises.

Après Marie Joseph Chénier, Rouget de Lisle et quelques autres, après le « Chant du Départ » et la « Marseillaise », pour ne parler que de ceux-là, il n'est pas facile de faire agréer un chant patriotique par la foule. Car un chant patriotique est fait pour la foule et pour que la foule le chante.

Quel sera le sort de celui qui vient de naître sur nos rivages ? Ira-t-il comme le mérite certes Mme Ollier, jusqu'à Quimper et jusqu'à Paris ? Nous le lui souhaitons « du fond de nos cœurs », comme sa première strophe nous y invite. Et qu'on le remarque : il y a un style « chant patriotique », qui n'a pas varié depuis les guerres de la Révolution. Ce style limite à un vocabulaire étroit toutes les tentatives : « cœurs, vainqueurs, absence, délivrance, ardeur, malheur, souffrance, France, fierté, liberté » : on y trouve toutes ces rimes émouvantes avec des suppléments auxquels nous ajouterons pour le plaisir des auteurs et le nôtre : « gloire » et « victoire ». Mme Ollier a écrit dans ces limites et sur ce thème un hymne qui fait à la fois honneur à la poésie et aux vertus patriotiques et guerrières. Qu'elle en soit hautement louée par un Libanais, elle et Mme Coupel dont la musique est ample et dont les accords (quelques-uns du moins) résonnent avec une majesté, qui répond au maestoso du texte.

Pour la musique, les premiers accords nous ont impressionné ; et le rythme du refrain net et bien frappé, conduit naturellement sur les chemins de la colère patriotique et de l'enthousiasme. Bravo ! Mesdames, en attendant un chant dans le goût de celui de la reine Hortence.